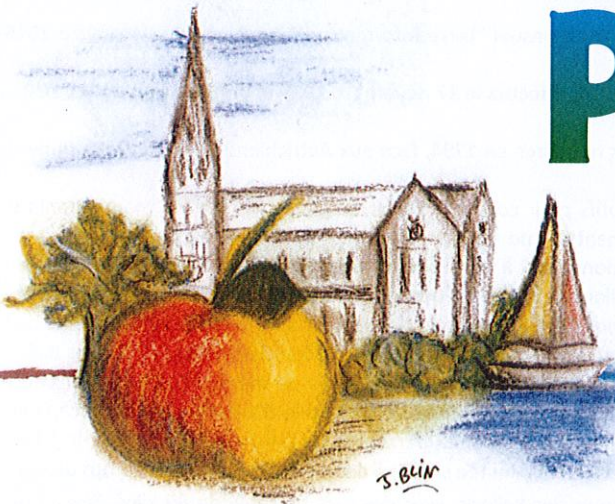


# PLEUDIHEN

Village

05/02/2016 n°1834

[www.pleudihen.fr](http://www.pleudihen.fr)



## EDITORIAL

Depuis plusieurs années déjà, nous sommes sensibilisés sur la nécessité d'acheter dans la mesure du possible des produits, notamment alimentaires, élevés, fabriqués le plus possible dans la proximité des lieux de consommation. Nous le faisons notamment dans l'approvisionnement des produits alimentaires tant à la cantine scolaire qu'à notre maison de retraite.

De même nous sommes les uns et les autres attachés aux services de proximité : poste, professionnels de santé, services de la mairie et je peux y ajouter les commerces de proximité. L'ensemble permet à une ville ou un village de vivre, de se développer, de s'épanouir sans que ce soit une cité dortoir.

Nous avons la chance à Pleudihen d'avoir encore présents sur la commune des commerces, des services et chaque mardi un marché avec une offre diversifiée.

Si nous voulons garder ce nécessaire tissu économique nous avons le devoir de privilégier aussi ces commerces et services de proximité. Lorsqu'ils ont disparu c'est toujours plus difficile de les faire revenir.

Pleudihen mérite pour son avenir de garder une dynamique commerciale. Il en va de la responsabilité et des choix de chacun d'entre nous. Et lorsque dans un commerce on ne trouve pas ce que l'on souhaite on peut aussi l'exprimer au commerçant pour qu'il puisse faire évoluer sa gamme en fonction de l'attente de ses clients.

Notre marché du mardi est aussi un moment de rencontre et de convivialité qu'il serait dommage de perdre.

### Samedi 13 février prochain, la RJA fête ses 40 ans.

Le mouvement associatif encore très présent sur notre commune est composé de très nombreux bénévoles qui permettent aux enfants et aux adultes de bénéficier à des coûts très faibles d'activités très diverses.

Ces associations, ces bénévoles organisent de temps en temps des soirées. C'est le cas pour ce 40<sup>ème</sup> anniversaire de la RJA. Cette association qui porte depuis 40 ans le centre aéré, devenu ALSH et également l'activité danse, mérite que nous lui en soyons reconnaissants en étant très nombreux à cette soirée dansante du samedi 13 février - salle des fêtes de Pleudihen.

Merci d'avance notamment pour celles et ceux qui tout au long de ces 40 années ont pu bénéficier des activités de cette association.

Michel VASPART  
Sénateur-Maire

## CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	9h30-12h	
Samedi	9h30-12h30	

**EXPOSITION photographique :** « Enfants du monde » - M. et Mme BOSSUET, du 2 au 26 février. « Du Mali à l'Inde, de l'Ethiopie au Laos en passant par l'Indonésie (Aceph) et la Corée du Nord, dans ces pays, les enfants ont une vie bien différente de nos enfants. Venez découvrir des moments dans la vie d'un enfant dans différentes cultures. » Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Entrée Libre.

## Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)  
Médecin : 15  
Pharmacie : 3237  
Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80  
Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75  
Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64  
Conciliateur de justice : permanence le jeudi 4 février, de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen (☎ 02.96.83.20.20)

## MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

**TRI SELECTIF (sacs jaunes)** - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours - semaine paire) : **mardi 9 février**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

L'association Rance Jeunesse Animation de Pleudihen recrute pour son accueil de loisirs (du mercredi 6 juillet au vendredi 29 juillet) des animateurs et animatrices. Missions : Proposer des animations variées et assurer le bien être des enfants (3 à 12 ans). Critères : posséder si possible un diplôme dans l'animation (BAFA, BAFA STAGIAIRE, CAP PETITE ENFANCE,...) ou être en formation. De bonnes connaissances en informatique ou dans les milieux artistiques, scientifiques, sportifs, culturels,... seraient appréciées. Candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V., d'une photo, et des photocopies des différents diplômes. Elles seront à adresser le plus rapidement possible à : Madame Dufeil, Présidente de l'association R.J.A. - 8 Rue de la Fosse Even - 22690 Pleudihen sur Rance.

janvier 2016 sur : "le Premier PARA".

"Constant DUCLOS, parti en mer à l'âge de douze ans, combattant dans les tranchées en 1914, effectua le 17 novembre 1915 le premier saut en parachute de l'histoire militaire française.

L'armée française est la première armée à avoir utilisé un ballon d'observation à des fins militaires en 1794, face aux Autrichiens à Fleurus (commune de Belgique / Hainaut, victoire française sur les Autrichiens le 26 juin 1794).

Aux débuts de la guerre 1914-1918, l'armée fait une utilisation intensive de ballons captifs pour collecter des renseignements sur les mouvements de l'ennemi et diriger les tirs d'artillerie. Les ballons équipés de téléphones se positionnent à une altitude d'environ 2000 mètres. Ils sont quasiment invulnérables car l'artillerie antiaérienne est dans ses premiers balbutiements. Mais l'aviation en est à ses premiers progrès. Le 1er octobre 1915, au dessus de Suippes, dans la Marne, un avion allemand tire une fusée incendiaire contre le ballon du maréchal des logis (sergent) Schmitt. Le ballon, gonflé à l'hydrogène, puis la nacelle, prennent feu. L'équipage au sol treuille aussi rapidement que possible le ballon pour le ramener à terre et Schmitt est retiré de la nacelle, brûlé mais vivant. Mais le 14 octobre, au cours d'une nouvelle attaque, le maréchal des logis Roze est tué. Les malheureux observateurs des ballons attaqués semblent n'avoir de choix que de brûler vifs dans leurs nacelles ou plonger dans le vide depuis des centaines de mètres d'altitude. Au Centre d'essais de l'aérostation à Chalais-Meudon, en banlieue parisienne, le lieutenant Juchmès, un célèbre pilote de dirigeable d'avant-guerre et le capitaine Tourneur pensent au parachute qui, jusqu'alors, était plutôt un équipement pour cascadeurs. Le 1er saut en parachute de l'histoire fut effectué en 1797 à partir d'un ballon au Parc Monceau à Paris par le Français Jacques Garnerin, mais son utilisation était limitée depuis à des exhibitions sur des champs de foire.

• Premiers tests : Juchmès et Tourneur expérimentent rapidement des parachutes depuis des ballons, avec des sacs de sable de 80 kilos. Mais il faut essayer le prototype avec un homme. Un volontaire se présente: Constant DUCLOS, un marin breton affecté au Centre d'essais car sa spécialité est celle de "gabier" (matelot spécialisé dans les voiles), donc connaissant bien les cordages, les nœuds et les voiles. Né dans une famille pauvre en 1885 et bientôt orphelin, DUCLOS embarque comme mousse à bord d'une goélette à l'âge de douze ans. Il fera le tour du monde comme matelot sur un voilier de quatre mats, et connaîtra d'extraordinaires aventures telles que survivre à une épidémie de peste à bord du navire sur lequel il est embarqué. En 1906, il s'engage pour quatre ans dans la Marine Nationale où il est breveté gabier et participe à la conquête du Maroc. Démobilisé, il est engagé chez un fabricant de dirigeables en région parisienne grâce à ses compétences professionnelles.

• Combats dans les Flandres : Il est rappelé au service dès le début de la guerre de 1914-1918 et affecté au 1er régiment de fusiliers marins avec lequel il participe à de terribles combats dans les Flandres. Au printemps 1915, il est affecté au centre d'essais de l'aérostation. Le 17 novembre, habillé de son uniforme bleu, le matelot gabier de 2ème classe DUCLOS embarque dans un ballon et saute en parachute d'une hauteur de 300 mètres, effectuant ainsi le premier saut de l'histoire militaire française. DUCLOS fera ensuite toute une série de sauts près des secteurs d'opérations devant des équipages de ballons. Selon "L'Histoire mondiale des parachutistes", DUCLOS "possédait une assurance et une placidité telle que ses démonstrations firent plus que tout, plus que les règlements, pour convaincre les utilisateurs. Le 3 avril 1916, il effectuait les deux sauts d'homologation du parachute devant la sous-commission de l'aéronautique. Jugea - t-il que cet aéroplane n'appréciait pas à sa juste valeur son premier saut? Il fit sa deuxième descente en fumant un énorme cigare et se posa aux pieds des techniciens ahuris d'une telle désinvolture". Les premiers parachutes équipent les observateurs en ballon dès le début de la bataille de Verdun en février 1916. Les pilotes d'avion français, dont certains jugent le parachute incommode et pas "chevaleresque" n'en porteront qu'après la guerre. Pourtant, des sauts à partir d'avion avaient été testés par le célèbre pilote Adolphe PEGOUD.

Le 16 mars sur le front de Verdun, le lieutenant LEVASSEUR D'HIERVILLE est à 1100 mètres quand un avion français, volant plus bas que lui, sectionne le câble de son ballon. LEVASSEUR saute en parachute et atterrit sous le feu, à 400 mètres des lignes allemandes. Il est le premier parachutiste français à avoir effectué un saut face à l'ennemi. DUCLOS est promu quartier-maître (caporal ou brigadier) et décoré de la médaille Militaire et de la croix de Guerre. Il s'inscrit comme élève-pilote. Devenu second-maître (sergent), il participe à la lutte anti-sous-marin comme pilote d'hydravion. Après-guerre il est agent de maîtrise dans des établissements de l'aviation militaire devenue l'armée de l'Air, dans la région de Romorantin-Lanthenay (41200 /Loir-et-Cher, en Sologne) où il décède en 1962. Il était officier de la Légion d'Honneur".

Le comité de rédaction: I.Malabeux et J.Reungoat.

## STADE PLEUDIHENNAIS

- Vendredi 05/02 - **Championnat Foot LOISIR. 30 Ans et Plus** Pas de match officiel.
- Samedi 06/02 - **Championnat Jeunes de LIGUE. Rattrapage des matchs en retard. U 15 A (PH)**: Pas de matchs en retard. Possibilité de match amical. **Championnats jeunes de DISTRICT. Rattrapage des matchs en retard. U 18 A (D1), U 17 B (D2), U 15 B (à 8)**: Pas de matchs en retard. Possibilité de match amical. **Foot à 8 de DISTRICT. U 13 A, U 12/13 B, U 12/13 B**: Voir le programme avec les encadrants. **Ecole de Football. U 11 A-B, U 10 A-B, U 9 A-B-C-D, U 8 A-B-C-D, U 6/7 A-B-C-D**: Voir le programme avec les encadrants.
- Dimanche 07/02 - **Championnat SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Matchs en retard J 12. Seniors A (DRH)** se déplacent à La PLANCOETINE 1, à 15h. **Seniors B (D1), Seniors C (D3)**: Pas de match en retard. **Seniors C (D4)** se déplacent au Rance Coëtquen St HELEN 2, à 13h.

**BIBLIOTHEQUE** - Prochain RENDEZ-VOUS « Contes » : samedi 6/02 de 11h à 12h. Invitation au voyage : l'Inde. Au programme : Contes et rencontre avec Alina et Jérôme BOSSUET. Animation gratuite. Inscription au 02.96.88.20.55 ou [bimpleudihen@wanadoo.fr](mailto:bimpleudihen@wanadoo.fr)

**ASSOCIATION NORD-BRETAGNE des PENSIONNES de la MARINE MARCHANDE** Samedi 6/02 à 19h : repas de la section « Pays de Rance » au Cochon Grillé à Taden.

**R.J.A** - En février, notre association va fêter ses 40 ans. Dîner dansant le samedi 13/02 à 19h30 - salle des fêtes. 20€/adulte ; 10€/enfant. S'inscrire au 02.96.83.24.70. Tous les membres de l'association ont des cartes à votre disposition. La Présidente, Jeanine DUFEIL

**ESPACE ADOS**: Mardi 9/02. RDV 13h30. Laser game St Malo. 14 €. Jeudi 11/02. RDV 14h15. Cinéma Dinan. 6€. Vendredi 12/02. RDV à 13h30. Bubble foot. 5 €. Renseignements : José Escanez 06.68.19.26.42. [pleudihen.jeunesse@orange.fr](mailto:pleudihen.jeunesse@orange.fr)

**SOCIETE DE CHASSE PLEUDIHEN** - Samedi 27/02 à 20h : repas des chasseurs, sociétaires, actionnaires, sympathisants de la commune peuvent y participer. Réservation obligatoire auprès des membres du bureau ou auprès du président 02.96.88.21.71 ; 06.74.10.18.49 avant le 23 février.

**INFO à la population** - Lors d'un appel aux Pompiers, veuillez indiquer le lieu le plus précisément possible pour permettre au secours de vous trouver rapidement : numéro, le nom de la rue et absolument le nom du village (Le Val Hervalin, La Chapelle de Mordreuc, Mordreuc, La Coquenais, Les Bas Champs, Le Buet...). Merci de votre compréhension.

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - PROJET DE CESSON D'UN CHEMIN COMMUNAL.** Par arrêté en date du 25 Janvier 2016, le Maire de Pleudihen/Rance a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la cession d'un chemin communal, d'une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>, situé au VAL HERVELIN, entre les parcelles 497, 498, 512, 513 et 514, et transfert du domaine public communal au domaine privé communal. A cet effet, M. René BEREST, a été désigné comme Commissaire Enquêteur. L'enquête publique se déroulera à la mairie de Pleudihen/Rance, du 15 FEVRIER au 29 FEVRIER 2016 inclus. Aux jours et horaires habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur recevra en mairie les MARDIS 16 FEVRIER et 23 FEVRIER 2016, de 15h à 16h. Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cette fin. Elles pourront également être adressées, avant la clôture de l'enquête, par écrit au commissaire enquêteur à la mairie. A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie.

**ARRETE TEMPORAIRE** - Pour permettre un forage horizontal sous voie SNCF par la SARL STS, rue du Val d'Orient, RD48, la circulation sera interdite aux véhicules à moteur, dans les deux sens du lundi 08/02 au vendredi 12/02, rue du Val d'Orient, PN149 à la rue du Chêne d'Oeuc.